

Assemblée générale 2018 Budget prévisionnel 2018 présenté par le Trésorier : François BLAISE

Conformément à l'article 8 des statuts,
le budget prévisionnel doit être soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Dépenses		Recettes	
		Adhésions et dons	1 500 €
Hébergement OVH et noms de domaines	600 €	Intérêts du livret A	140 €
Assurance MAIF	110 €	Reprise sur exercice antérieur	7 080 €
Adhésions à d'autres associations	70 €		
Frais bancaires	30 €		
Frais postaux	150 €		
Frais de déplacement	800 €		
Communication et développement	960 €		
Actions de développement du numérique pédagogique dans l'enseignement de la technologie	6 000 €		
Abandon des frais engagés par les bénévoles	1 000 €	Abandon des frais engagés par les bénévoles	1 000 €
TOTAL :	9 720 €	TOTAL :	9 720 €

La trésorerie disponible à la fin de l'exercice 2015-2017 (voir le bilan financier), permet de faire face aux dépenses en attendant les recettes dues aux adhésions ou renouvellements de cotisations.

Conformément à la législation fiscale, le bilan financier et le budget prévisionnel peuvent mentionner les dons des bénévoles qui ont renoncé au remboursement de frais engagés dans le cadre de leur activité au sein de l'association (déplacements, téléphone, fournitures de bureau, frais divers).

François BLAISE
Trésorier de l'association Pagestec

